

REPUBLIQUE DE GUINEE



Travail – Justice – Solidarité

MINISTRE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE MARITIME

**Projet KOUNKI : Résilience Climatique, Pêche et
Aquaculture**

**Don TFC08248, Crédits IDA 7823-GN, 7824-GN,
7825-GN et AFD N°CGN1377 02 Y**



BANQUE MONDIALE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°001/KOUNKI/2025

**SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN ANALYSTE EN PASSATION
DES MARCHES DU PROJET.**

Date de début : 23 Février 2026

Date limite : 09 Mars 2026

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur de la pêche en Guinée joue un rôle primordial pour la sécurité alimentaire, l'amélioration des moyens de subsistance, l'emploi et la croissance économique¹. Une rationalisation de la gestion des pêches s'est opérée au cours de la dernière décennie.

Malgré des importantes avancées, le secteur halieutique est encore confronté à de nombreux défis, pour y faire face le gouvernement guinéen, sur la base de l'évaluation du secteur, a adopté en 2022 une stratégie halieutique ambitieuse et un plan d'investissement associé pour 2023-2027 ayant comme objectifs : (i) l'amélioration de la gouvernance ; (ii) l'amélioration de la contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire ; et (iii) le renforcement de la résilience des écosystèmes marins et côtiers en tant qu'instruments contribuant à la durabilité des ressources halieutiques.

Le projet KOUNKI doit permettre de financer le renforcement de la gestion des pêcheries maritimes et continentales, la promotion d'alternatives à la pêche avec le développement de l'aquaculture, l'amélioration des chaînes de valeurs du secteur halieutique et l'appui à des activités complémentaires génératrices de revenus pour les communautés côtières.

Il est proposé que le projet soit structuré autour de 4 composantes : C1 – Renforcement de la gestion durable, résiliente et communautaire des pêches ; C2 – Renforcement des chaînes de valeurs sélectionnées et amélioration des produits de la pêche ; C3 – Renforcement des opportunités économiques et des moyens de subsistance des communautés ciblées ; C4 - Gestion de Projet.

Composante 1 – Renforcement de la gestion durable, résiliente et communautaire des pêches

Sous-composante 1.1. Renforcement de la gouvernance des pêches. Cette sous-composante doit permettre de mettre à l'échelle les initiatives de gestion communautaire des pêches et de consolider les acquis de la Composante Guinée du PRAO dans la gestion du secteur des pêches à travers le renforcement du processus

de préparation des plans de gestion des pêcheries, des systèmes d'immatriculation et de licences, le suivi, le contrôle, la surveillance, et la transparence dans le secteur des pêches.

Sous-composante 1.2. Appui à la recherche et aux innovations pour renforcer la résilience du secteur des pêches face aux changements climatiques.

Le changement climatique va avoir un impact croissant sur le secteur des pêches et de l'aquaculture en Guinée. Dans le cadre d'un scénario à fortes émissions de CO₂, il est estimé que les captures de pêche en Afrique de l'Ouest pourraient diminuer de 26 % d'ici 2050, les changements de température et d'acidité des océans affectant les stocks de poissons, leur distribution et leurs schémas de reproduction. Par ailleurs, les communautés seront confrontées à des risques climatiques accrus (e.g. érosion côtière, submersion marine, sécheresse). Il est essentiel d'accompagner l'adaptation du secteur halieutique et des communautés face à ces changements.

Composante 2 – Renforcement de la productivité du secteur halieutique

Sous composante 2.1. Renforcement des chaînes de valeurs (pêcheries) sélectionnées et amélioration qualitative des produits halieutiques. Cette composante vise à augmenter la quantité de produits de la pêche et de l'aquaculture produits de manière durable grâce à la construction d'infrastructures clés et à un soutien technique et opérationnel.

Sous-composante 2.2. Professionnalisation du secteur aquacole. La sécurité alimentaire et l'emploi sont des priorités du gouvernement guinéen, comme en témoignent le Programme Intérimaire de la Transition (juin 2022) et la stratégie halieutique 2023-2027 récemment approuvés. Dans un contexte de changement climatique et de forte croissance démographique, le développement de l'aquaculture est l'une des priorités du gouvernement pour assurer la sécurité alimentaire du pays. Une Agence Nationale de l'Aquaculture en Guinée (ANAG) a été créée en 2018 avec un plan stratégique pour le développement durable de l'aquaculture à l'horizon 2040, et un plan d'action quinquennal 2023-2027. Les parties prenantes publiques et privées souhaitent une augmentation à moyen terme de la production piscicole continentale, afin de limiter les importations actuelles de poisson congelé. L'une des voies majeures est celle de l'intensification de la production piscicole continentale². La conduite de cette intensification nécessite un dispositif d'accompagnement.

Composante 3 – Renforcement des opportunités économiques et des moyens de subsistances des communautés ciblées

Sous-composante 3.1. Mécanisme d'appui aux investissements dans la pêche et l'aquaculture. La majorité des opérateurs des communautés rurales dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture ne sont pas en mesure de fournir des garanties leur permettant de bénéficier de crédits accordés par des institutions financières formelles. Par ailleurs, ils opèrent dans des zones reculées où il est difficile d'avoir accès aux services bancaires et de crédit courant. Pour améliorer l'accès au financement des opérateurs ruraux, cette sous-composante soutiendra la mise en place d'un mécanisme de garantie partielle du portefeuille de crédit pour la pêche et l'aquaculture au sein du Fonds de garantie des PME de Guinée (FGPE) avec une dotation en capital pour le guichet dédié et une assistance technique au FGPE (spécificité sectorielle, audits financiers et techniques, renforcement de capacité en informatique et cadre environnemental et social), et aux institutions financières participantes pour analyser et gérer les prêts et commercialiser de nouveaux produits adaptés aux secteurs ciblés. Les femmes entrepreneurs ont un accès limité au financement, et cette inégalité sera adressée en soutenant les PME féminines par le financement de projets et de services techniques pour démarrer ou développer leurs entreprises (par exemple, un coaching ciblé en matière d'affaires et de leadership).

1. Sous-composante 3.2. Investissements sociaux. Cette sous-composante appuiera la mise en place d'activités génératrices de revenus pour la diversification des moyens de subsistance des communautés ciblées (par exemple, la production de miel, la création de pépinières pour la plantation de forêts/la production de bois de chauffage, le recyclage des déchets plastiques, le compostage des déchets organiques, le maraîchage).

Composante 4 – Coordination et Gestion de Projet

Cette composante du projet doit permettre de renforcer ou de mettre en place les arrangements institutionnels et d'opérationnaliser les dispositifs de gestion des différentes composantes du projet au sein du MPEM. Il est actuellement proposé la mise en place d'une UGP, d'un Comité Technique pour le suivi régulier des activités du Projet et d'un Comité de Pilotage pour la validation et l'évaluation de la mise en œuvre des Plans de Travail Budgétisé Annuels.

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un Don et un Crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet Kounki en Guinée et à l'intention d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat de Recrutement d'un Responsable Administratif et Financier et Spécialiste de Passation des Marchés au compte du Projet de Résilience Climatique, Pêche et Aquaculture (KOUNKI – Guinée).

2. Tâches et responsabilités :

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et la supervision du Spécialiste en passation des marchés, l'Analyste en passation des marchés aura pour principale mission d'assurer l'administration et la gestion des passations de marchés, suivant le système de passation des marchés applicable et les autres dispositions décrits dans les Accords de financement, avec la Banque Mondiale, en matière de passation des marchés.

Pour remplir sa mission, l'Analyste en passation des marchés doit, en collaboration avec le Spécialiste en passation des marchés, accomplir diverses tâches (liste non exhaustive) dans le respect des lois et règlements en vigueur :

a. En ce qui concerne la Programmation

- Actualiser les plans de passation des marchés initiaux et les tenir à jour systématiquement à travers « STEP », suivant l'avancement du processus de mise en œuvre du projet et les changements éventuels au niveau des activités du projet ;
- Mettre en œuvre les plans de passation des marchés, et s'assurer du respect des calendriers établis des activités ;
- Le plan de passation de marchés doit comporter, entre autres, une description succincte des activités, les montants estimatifs, les méthodes de passation, les types de revues, les calendriers prévisionnels conformément aux termes de l'Accord de Financement.

b. En ce qui concerne la préparation des documents d'appels d'offres :

- Elaborer les dossiers d'appels d'offres et les demandes de propositions ;
- Préparer et/ou superviser la préparation des dossiers de présélection d'appels d'offres de travaux et fournitures et demandes de propositions ;
- S'assurer que les dossiers ont reçu les approbations nécessaires (au niveau national et auprès des bailleurs de fonds) selon les seuils convenus dans l'accord de Don/Prêt ;
- Assurer le lancement des appels d'offres et des consultations suivant les normes et les délais requis ;
- Analyser et répondre aux demandes d'éclaircissement pendant la période de soumission ;
- Appuyer et superviser la personne chargée d'enregistrement des offres reçues avant la date et heure limite de remise des offres et tenir un cahier d'enregistrement des offres ;
- Participer aux différentes séances d'ouverture des offres/propositions, aux séances d'évaluation, de négociations et d'attributions des marchés ;
- Elaborer tous les documents résultant des évaluations des offres/propositions, et les présenter au SPM pour revue et aux instances concernées pour approbation et validation ;
- Veiller à l'établissement des rapports d'évaluation des offres et s'assurer que ceux-ci reçoivent les approbations nécessaires ;
- Préparer les marchés et veiller à ce qu'ils soient approuvés, signés, visés et notifiés selon le manuel de procédures et dans les meilleurs délais ;

- S'assurer que les soumissionnaires non retenus, reçoivent les informations nécessaires ainsi que leurs cautions de soumission aussitôt après la décision d'attribution des marchés ;
- Assurer la publicité et la divulgation de toutes les étapes du processus de passation des marchés, conformément à la législation en vigueur et au manuel de procédures
- Elaborer les modèles de contrats à passer avec les différents intervenants, et tout type de contrat prévu par le projet.

c. En ce qui concerne le suivi de l'exécution des marchés

- Suivre l'exécution et la gestion des différents contrats et marchés (transmission des marchés signés aux entités concernées, tenue de la fiche de suivi et des registres des marchés), et appuyer chaque responsable dans la gestion des contrats qui le concernent ;
- Organiser les commissions de réception des travaux, et s'assurer que tous les documents nécessaires soient établis en vue de cette réception et que les dispositions contractuelles soient correctement suivies ;
- Organiser les commissions de réception des fournitures et s'assurer que ces derniers soient conformes aux dispositions des marchés (quantité, qualité, spécifications techniques et délai de livraison) ; et établir par la suite les procès-verbaux de réception des fournitures ;
- Prendre toutes les dispositions pour que les biens et services soient livrés et entreposés en sûreté aux endroits et dates précises ;
- Suivre la réception des prestations et des fournitures ;
- Gérer les différentes cautions et retenues et procéder à leur restitution auprès des attributaires des marchés après l'exécution du contrat (provisoire et définitive).

d. En ce qui concerne le respect des accords avec la Banque Mondiale

- Veiller à ce que toutes les procédures décrites dans les Accords avec la Banque Mondiale et les procédures nationales soient respectées à tous les stades des acquisitions de biens, de travaux et de services ;
- Veiller à une utilisation optimale des ressources à travers tout le cycle de passation des marchés ;
- Classer et archiver les dossiers de passation de marchés, en vue des missions de supervision de la Banque Mondiale et des audits.

e. Recevabilité

- Établir les rapports périodiques trimestriels de passation des marchés ;
- Organiser et animer les séances de présentation trimestrielles du rapport de passation des marchés devant les parties prenantes du projet, en séance plénière ;

f. Assistance aux parties prenantes.

- Gestion des contrats des consultants et contrôle du respect des termes de références avant tout paiement (Rapport mensuel, Renouvellement ou avenant des contrats du projet) ;
- Encadrement, renforcement de capacités des parties prenantes du projet en matière de passation des marchés, en particulier les structures bénéficiaires ;
- Toute autre tâche ou devoir dans le domaine de ses compétences qui peuvent lui être assignés par le Coordonnateur du projet et conformément au Manuel de procédures.

3. Qualifications :

Le candidat doit :

- Etre titulaire d'un diplôme (au moins BAC+4) en Economie, en Gestion, en Droit, en Administration Publique ou en Ingénierie ou tout autre domaine connexe. Une formation Spéciale en Procédures de

Passation des Marches (nationales et ou, celles des bailleurs de fonds du développement) serait un atout ;

- Avoir au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles pertinentes en Passation des marchés et/ou Contrôle et suivi des travaux dans des projets/programme de développement ou (i) Avoir occupé un poste similaire pour au moins trois (3) ans ou (ii) avoir occupé le poste d'Assistant en Passation des Marchés pour au moins cinq (5) ans dans un Projet de développement financé par la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement ou une autre institution multilatérale de développement similaire ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, et une bonne capacité de communication (andragogie) et de rédaction ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur de la pêche ;
- Avoir une bonne aptitude au travail d'équipe ;
- Avoir une capacité à travailler de manière autonome, avec une attitude responsable et flexible et à assumer la responsabilité de ses tâches ;
- Avoir une connaissance des procédures nationale de passation des marchés,
- Capacité à aborder constamment le travail avec énergie et ponctualité, ainsi qu'avec une attitude positive et constructive ;
- Être apte à travailler à un rythme soutenu et sous pression ;
- Être de bonne moralité, discret et discipliné
- Aptitude à utiliser les logiciels standards de Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint etc...) ;
- La langue de travail et de communication est le français.

4. Evaluation des performances

Les performances de l'Analyste en passation des marchés seront évaluées annuellement par le Spécialiste en passation des marchés et le Coordonnateur, et les critères de performance suivants seront utilisés :

- Production régulière du Plan de Passation des Marchés du projet et de sa mise à jour dans STEP ;
- Mise à jour des informations requises sur les marchés/contrats dans STEP ;
- Maîtrise et le respect des procédures de passation des marchés de la Banque et des procédures nationales de passation des marchés ;
- Taux d'exécution du Plan de Passation des Marchés ;
- Respect des délais d'exécution du Plan de Passation des Marchés ;
- Production d'un rapport trimestriel d'activités de qualité : exhaustif, détaillé et basé sur des informations probantes, respect des délais ;
- Production de dossiers d'acquisitions et de sélection de consultants de qualité : choix adéquat de dossiers types, utilisation d'outils adaptés et en vigueur, aptitudes à prendre en compte les commentaires de l'IDA sur les dossiers ;
- Aptitudes à conseiller de façon efficace le projet : choix des directives/règlement adaptés, respect des procédures, recours à la bonne pratique et aux expériences ;
- Production et tenue à jour des fiches d'acquisition devant servir de support aux revues a posteriori des marchés (PPRs) passés qu'effectuera la Banque et aux missions d'audit ;
- Qualité de l'archivage des dossiers de passation des marchés ;

Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le MPEM et la Banque mondiale.

5. Méthode de sélection :

Un Consultant sera sélectionné suivant la méthode de sélection de Consultants Individuels en accord avec les Procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante ou dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque mondiale de septembre 2025.

6. Durée de la mission

Le contrat est d'une durée initiale d'un an, renouvelable après une évaluation annuelle satisfaisante réalisée par le Spécialiste Passation des Marchés et le Coordonnateur, avec une période probatoire de six mois la première année.

Le Contrat sera renouvelé chaque année en fonction des performances, de la nécessité de service, de la disponibilité de ressources et pour une période maximale n'excédant pas la durée du Projet

7. Lieu d'affectation

Le poste est basé à Conakry avec des déplacements dans les différentes zones d'intervention du Projet.

Les candidatures doivent être rédigées dans la langue française et adressées à Monsieur le Coordinateur du Projet Kounki et déposées au siège du projet Kounki sis à l'immeuble Béréte au 6 -ème étage quartier minière, Commune de Dixinn, Téléphone:(+224) 622 53 22 10 /622 47 42 18 ou par mail :

projetkounki@gmail.com/spmprojetkounki@gmail.com au plus tard le **09 Mars 2026 à 10 heures GMT** avec la mention en objet « LE RECRUTEMENT D'UN ANALYSTE EN EN PASSATION DES MARCHES ».

Le Coordonnateur



Youssouf Hawa CAMARA

